



IMPACT DU PROJET DE LOI DE FINANCES SUR LE BUDGET COMMUNAL 2021

CONTEXTE GENERAL / SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE

Avec la crise sanitaire et la mise au ralenti de l'économie française en 2020, le PIB en France s'est contracté de 8,3%.

En 2020, le choc subi par les finances publiques est massif. Selon la dernière prévision du Gouvernement, le déficit public atteindrait 10,2 % du PIB en 2020, après 2,1 % en 2019. L'ampleur du soutien apporté par les finances publiques au maintien des revenus est sans précédent. La dette publique augmenterait de près de 20 points de PIB en 2020 pour atteindre 117,5 % du PIB. En montant, elle représenterait l'équivalent de presque 42 000 € par Français. La hausse de ce déficit résulte principalement de l'effet sur les recettes publiques du recul du PIB (-8.3% selon les chiffres de l'INSEE, soit le plus fort recul enregistré depuis la Seconde Guerre Mondiale) et des dispositifs de soutien que le gouvernement a présenté en trois lois de finances rectificatives entre mars et juin pour soutenir les foyers et l'économie française.

Les collectivités locales sont également touchées par la crise. La Commune de Limonest a vu baisser ses recettes en fonctionnement et augmenter ses charges sur certains articles, notamment en produits d'entretien, achat de masques, gels hydroalcooliques, visières pour adapter notre fonctionnement aux protocoles sanitaires sur l'ensemble des structures de la Ville.

La Commune a décidé d'apporter son soutien, à son niveau, à l'économie locale pendant la période de crise sanitaire. Ainsi, il a été décidé de ne pas faire payer les loyers, pendant le confinement, de l'ensemble des commerces fermés et des praticiens

qui sont locataires de la Commune. Les restaurants ont vu cette exonération étendue pendant toute la durée de leur obligation de fermeture. La TLPE (taxe locale sur la publicité extérieure) a également été réduite pour l'ensemble des redevables de 15 %.

Pour 2021, elle met en place un plan d'investissements massif qui permettra à la commune de participer à la relance du pays.

Contribution des collectivités locales à la réduction du déficit public

Depuis 2017, la commune ne perçoit plus de DGF en raison d'un potentiel financier très élevé par rapport aux communes de même strate démographique.

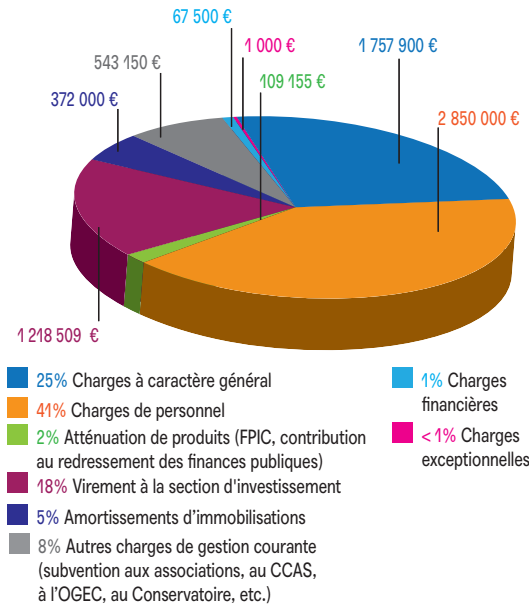
Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) : Depuis quelques années, la participation communale évolue de la façon suivante :

Montant du FPIC	
2013	14 799 €
2014	26 075 €
2015	36 724 €
2016	51 289 €
2017	65 353 €
2018	64 030 €
2019	66 095 €
2020	66 130 €
TOTAL	390 495 €
Prévision 2021	66 200 €
Sur 7 ans, c'est 390 495 € qui ont été prélevés au titre de la péréquation.	

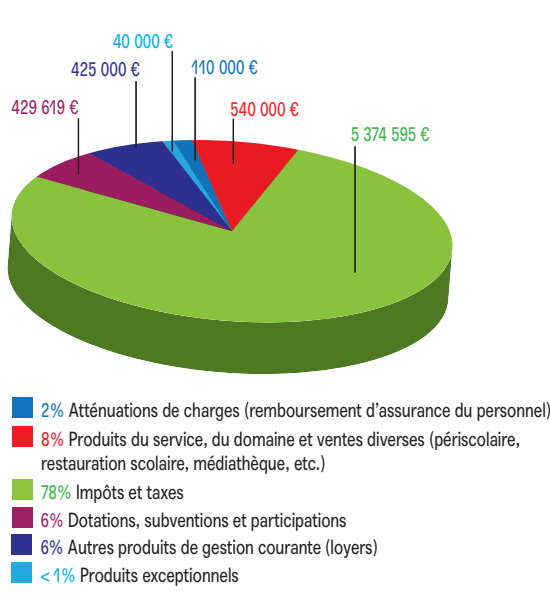
En outre, en 2019 et 2020, la Commune a reversé 43 060 € au titre de complément au redressement des Finances Publiques (RFP).

DEPENSES ET RECETTES PREVISION NELLES DE FONCTIONNEMENT 2021

Les dépenses de Fonctionnement 2021 : 6 919 214 €



Les recettes de Fonctionnement 2021 : 6 919 214 €



La commune de Limonest et les associations

La commune est engagée auprès des associations limonoises et leur verse chaque année une subvention de fonctionnement :

Associations	Subvention 2020	Subvention 2021
Comité des Fêtes	4 000 €	4 000 €
APEC (anciennement dénommé Conservatoire)	7 000 €	5 000 €
Apel St Martin	0 €	1 200 €
Music All	0 €	0 €
Tennis Club Bois D'ars Limonest	0 €	3 000 €
Limonest Patrimoine	1 800 €	1 800 €
Jeunesse Et Reconstruction	0 €	0 €
Cooperation Jumelage	15 000 €	15 000 €
Fc Limonest St Didier	25 000 €	25 000 €
FNDS (Foyer Des Sans Abri)	800 €	800 €
Asclj	3 200 €	3 000 €
Asso 6 Cordes	6 000 €	6 000 €
Boule Limonoise	800 €	750 €
Anciens Combattants	500 €	500 €
Judo Ouest Grand Lyon	3 200 €	1 200 €
Sou Des Ecoles	1 800 €	1 800 €
Limonest Taekwondo	800 €	800 €
Move Up	1 500 €	1 500 €
Societe De Chasse	900 €	900 €
ASA Du Rhône (Automobile)	8 000 €	5 000 €
Amities Limonoises	2 200 €	2 000 €
O.C.C. Ecoles Publiques	6 500 €	0 €
BMX & VTT (Bicross)	7 000 €	7 000 €
Ouest Lyonnais Basket	5 000 €	5 000 €
Classes En 9	0 €	0 €
Classes En 0	1 000 €	0 €
Provisions pour Imprévus		
TOTAL	102 000 €	91 250 €



LA FISCALITÉ DIRECTE LOCALE

Pour la 7^e année consécutive, la Commune de Limonest conserve ses taux d'imposition sur les taxes locales.

Avec la réforme de la fiscalité locale, elle reprend les taux de taxe foncière de l'ancien département du Rhône afin de compenser la suppression de la taxe d'habitation :

Taxe	Années	Taux	Proposition 2021
TH	2016-2020	12,81 %	Impôt supprimé
TFB	2016-2020	14,70 %	25.73% (14.70 % part communale + 11.03% part départementale)
TFNB	2016-2020	15,75 %	15,75 %

Pour rappel, depuis 2018, une suppression progressive du produit de la Taxe d'Habitation sur les résidences principales a été mise en place pour le bloc communal.

En 2020, 80% des ménages ne paient d'ores et déjà plus de taxe d'habitation sur les résidences principales. Les 20% des ménages qui restent assujettis à cet impôt, bénéficieront d'un dégrèvement de 30 % en 2021, puis de 65 % en 2022. Ainsi, en 2023, plus aucun foyer ne paiera cette taxe sur sa résidence principale.

EVOLUTION DU PRODUIT DES CONTRIBUTIONS DIRECTES

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Produits des contributions directes	3 341 000 €	3 400 000 €	3 777 703 €	3 905 097 €	3 921 483 €	4 000 000 €
Evolution	2,5 %	1,77 %	11,1 %	3 %	0,4 %	2 %

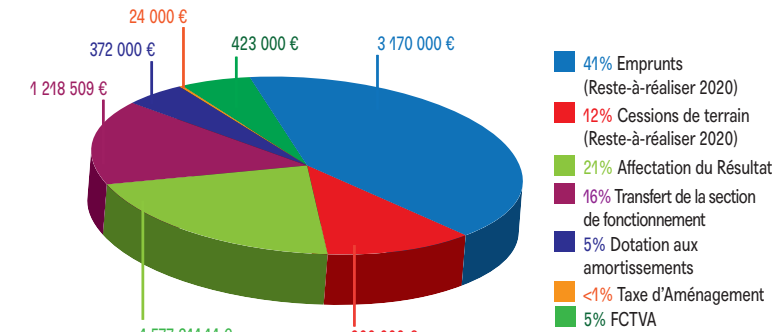
DEPENSES ET RECETTES PREVISIONNELLES D'INVESTISSEMENT 2021

Les dépenses d'Investissement : 7 684 823,14 €

Nature	RAR 2020	Budget 2021
Travaux Agora Suite Sinistre	8 643.94 €	
Construction Ctm	870 274.09 €	
Travaux Ecole Elementaire	21 983.85 €	
Acquisitions Informatique	29 190 €	
Amenagements Parc Des Sports	142 465.05 €	
Acquisitions des locaux commerciaux de L'ilot Plancha	2 036 160 €	
Videoprotection	6 385.14 €	
Travaux Divers Batiments	19 925.16 €	
Arno Terrain Multisports et Maison Des Familles	292 365 €	
Déficit D'investissement		1 459 069.17 €
Remboursement du Capital de la Dette		770 000.00 €
Réfection du Stade synthétique		425 000 €
Projet Maison des Familles (Désamiantage et concours d'architecte)		654 925.74 €
Travaux de reprise suite construction Ilot Plancha		35 275 €
Système de Conférence Salle du Conseil, Climatisation Extension, Changement capot Toiture, Mobilier		40 000 €
Aménagement CTM		54 000 €
Reprise Sol Ecoles		6 000 €

Nature	RAR 2020	Budget 2021
Informatique (Renouvellement Parc, écran, licences, dématérialisation ADS...)		45 000 €
Parachèvement Marché Parc des Sports		2 000 €
Parc des Sports - Isolation		15 000 €
Parachèvement Marché Cimetière		4 000 €
Climatisation PEJ		17 500 €
Fic		51 215 €
Passerelle ZAC Du Puy d'Or		15 100 €
Equipements Sécurité Ascenseur		2 600 €
Toiture Local BMX		40 000 €
Récupération Pluie Système Cuve		15 000 €
Etudes Parc De l'Agora		95 000 €
Fleurissement		90 000 €
Cameras Pleton		5 000 €
Changement chaudiere Hôtel de Ville		80 000 €
Amenagement Locaux commerciaux		100 000 €
Gestion Stationnement		100 000 €
Jardins Partages		60 000 €
Scooter Electrique		7 000 €
Subvention Alliaide Habitat		68 746 €
Total dépenses investissement	3 427 392.23 €	4 257 430.91 €
	7 684 823.14 €	

Les recettes prévisionnelles d'Investissement : 7 684 823,14 €



LA DETTE

Eléments de synthèse de la dette de la commune

Encours de dette en euros/habitant

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
999 €	866 €	762 €	1 355 €	1 374 €	1 292 €	1 142 €	1 790 €

	Dette au 31/12/2018	Dette au 31/12/2019	Dette au 31/12/2020
La dette globale est de	5 073 074,78 €	4 881 070 €	4 299 519,50 €
Son taux moyen s'élève à	1,51 %	1,41%	1,32
Le ratio de désendettement (en années)	2,61	2,86	2,33

Fin 2023, deux emprunts importants seront soldés, ce qui nous laissera de nouvelles marges de manœuvre.

En conclusion :

- un budget dynamique avec un niveau de dépenses d'investissement très important
- une dette maîtrisée avec des taux d'intérêt très faibles (0.91% en moyenne à partir de 2021)
- une masse salariale contrôlée
- une capacité d'autofinancement élevée
- une fiscalité très faible
- les taux n'ont pas augmenté pour la 7^{ème} année consécutive,
- le taux de taxe foncière sur les propriétés non bâties le plus bas des 59 communes de la Métropole sans oublier tous les services de qualité apportés à nos concitoyens